



De : ARS-CORSE-MEDICO-SOCIAL <ARS-CORSE-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr>

Envoyé : jeudi 10 septembre 2020 09:20

À : adesscase@wanadoo.fr; adm-notredame@orange.fr; EHPAD Ste CECILE (aurelie.lovichi@balbi.fr) <aurelie.lovichi@balbi.fr>; aziglia@aol.com; cardossi@neuf.fr; casaserena@wanadoo.fr; chgamonet@gmail.com; dg@hd2a.fr; direction.saintefamille@orange.fr; direction@ch-bastia.fr; direction@ch-bonifacio.fr; direction@chi-corte-tattone.fr; dominique.russo@ch-bonifacio.fr; ehpad@balbi.fr; foyer.lagedor@wanadoo.fr; h.albertini@orange.fr; jlalbertini@gmail.com; jlipsisella@gmail.com; julien.cariou@ch-sartene.fr; labegorre.serge@wanadoo.fr; lasaintefamille@wanadoo.fr; lcaporossi@wanadoo.fr; ma.bastelica@hd2a.fr; magali.gotta@ugecam.assurance-maladie.fr; maris-stella@orange.fr; medical.ste.theresse@wanadoo.fr; mf@balbi.fr; michel.zonza@chi-corte-tattone.fr; myriam.decarpigny@apf.sasso.fr; nouvelle.real@wanadoo.fr; pascal.contois@gmail.com; pons.jeanmi@gmail.com; renee@balbi.fr; res.p.bocognano@wanadoo.fr; residence.eugenia@orange.fr; residencesaintetherese@wanadoo.fr; rodolpheluggi@yahoo.fr; s.deroccaserra@umcs.fr; s.gallot-lavallee@umcs.fr; secdir@ch-ajaccio.fr; serenu@wanadoo.fr; siege@umcs.fr; tramonihelene@gmail.com; vallengalevie@umcs.fr; venture.selvini@chi-corte-tattone.fr; charlotte.magnavacca@chi-corte-tattone.fr; <philippe.pechaubes@apf.asso.fr>; <c.peretti@sessadeac.corsica>; <p.beck@adapei2b.org>; sarl.anira@orange.fr; <Gb.arrighi@hd2a.fr>; <Yannick.MIRAGLIOTTA@ch-castelluccio.fr>

Cc : BROSSARD, Marie-Noëlle (ARS-CORSE/DIRECTION ORGANISATION & QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS/O) <Marie-Noelle.BROSSARD@ars.sante.fr>; 'CIANELLI Marie' <marie.cianelli@isola.corsica>; SUARD, Catherine (ARS-CORSE/DTARS-2B/DIRECTION ACTION TERRITORIALE DE SANTE) <Catherine.SUARD@ars.sante.fr>; MAGNAVACCA, Joseph (ARS-CORSE/DSPMS) <Joseph.MAGNAVACCA@ars.sante.fr>; ARS-CORSE-MEDICO-SOCIAL <ARS-CORSE-MEDICO-SOCIAL@ars.sante.fr>

Objet : Compléments évolutions recommandations régionales suite à l'évolution de la circulation du virus

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez la Corse a été placée en zone rouge compte tenu d'une situation épidémique aggravée.

Nous constatons que la moyenne d'âge des personnes contaminées augmente sensiblement ce qui induit un risque supplémentaire pour les personnes fragiles dont vous assumez la prise en charge.

Nous insistons sur la mise en œuvre des dernières recommandations transmises le 28/8 visant à l'application de mesures barrières robustes ; plus que jamais il est fondamental que toute personne intervenant au sein de votre établissement applique les mesures barrières ce qui limite le risque de contamination notamment face à des sujets asymptomatiques.

Au regard des éléments d'analyse en notre possession actuellement quelques points de vigilance prégnants :

- 1- La gestion des visites pour lesquelles nous préconisons toujours une organisation sur RDV avec mise en œuvre et respect des mesures barrières renforcées soit dans les espaces extérieurs soit dans des locaux dédiés qui feront l'objet d'un bio nettoyage systématique. Il est rappelé que l'organisation formalisée des visites suite à concertation en CVS doit être strictement respectée par les visiteurs ; le cas échéant vous disposez de toute latitude pour



suspendre les visites aux personnes réfractaires. En cas de cas positif parmi les usagers, nous recommandons de suspendre immédiatement et temporairement (évaluation régulière) les visites à l'exception des situations exceptionnelles évaluées en équipe pluridisciplinaire

- 2- Suspendre temporairement les sorties collectives et limiter les séjours extérieurs (retour en famille sur week end par exemple) aux situations individuelles évaluées en équipe pluridisciplinaire après échange avec la famille autour de l'application des mesures barrières.
- 3- Le circuit d'entrée des personnes extérieures (fournisseurs...) doit être spécifique
- 4- Le renforcement des mesures barrières pour les professionnels sur les temps de pause, de repas, vestiaire. Ces moments peuvent en effet induire un relâchement dans l'application des mesures barrières. Une sensibilisation de vos personnels doit pouvoir être assurée sur ce point.

Nous vous rappelons que l'ensemble des recommandations et préconisations formulées par l'ARS, la Collectivité de Corse et le Ministère sont disponibles sur le site de l'ARS ; ces documents mis à jour régulièrement vous accompagnent dans la définition d'organisation adaptée selon les situations. Les services de l'ARS et de la Collectivité de Corse restent évidemment à votre disposition en tant que de besoin. Au vu des interrogations que nous recevons, nous attirons particulièrement votre attention sur les recommandations prononcées autour de la définition d'un cas contact et de la conduite à tenir (23/05/2020) ; les mesures d'isolement concernant les personnels positifs et/ou symptomatiques.

Enfin, et toujours dans une perspective d'anticipation, nous rappelons également les recommandations émises pendant la phase aigüe quant à la disponibilité en oxygène ou d'extracteurs dans les EMS. A ce titre, il vous est demandé de porter une attention toute particulière sur le stock en gaz médicaux et plus particulièrement en oxygène médical. Un suivi quotidien du niveau de stock en oxygène médical doit être mis en œuvre et d'en assurer une traçabilité en identifiant le référent. Pour ceux d'entre vous disposant d'une PUI, ce référent est le pharmacien gérant de la PUI. Pour les autres, il convient que ce référent soit clairement identifié et joignable. (référent Covid 19 par ex). Comme vous le savez, les approvisionnements en oxygène médical sont rythmés par les rotations maritimes et doivent donc être très largement anticipés. Dans ce contexte, il convient que vous fassiez, si besoin était régulièrement le nécessaire auprès de votre fournisseur afin que ce dernier puisse lui-même anticiper les rotations / livraisons ...

En cas de difficultés, merci de les faire remonter à la bal alerte de l'ARS : ars2a-alerte@arssante.fr

Avec copie au médico-social : ars-corse-medico-social@ars.sante.fr et alerte.essms@isula.corsica

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer au regard du contexte sanitaire régional.

Vous remerciant de votre mobilisation

Bien cordialement

Direction du médico-social